



Communiqué de presse

Marseille, le 19 mai 2022

## **[Partenariat] Transitions Pro PACA et Ocapiat se félicitent de dizaines de reconversions professionnelles réussies**

Une rencontre a eu lieu ce jour entre Transitions Pro PACA et l'opérateur de compétences OCAPIAT. Cet échange, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre les deux organismes, a notamment permis de partager d'une part, les ambitions liées à la reconversion par la formation des actifs vers la filière agricole et agro-alimentaire, et d'autre part, de partager les résultats obtenus.

Ce partenariat fait le lien entre plusieurs sujets clés : les reconversions professionnelles, l'attractivité des métiers et les besoins en main d'œuvre sur certains métiers.

**Au total en région PACA, par ce dispositif ce sont 44 salariés qui ont pu intégrer une formation qualifiante, et bénéficier du financement de leur projet de reconversion (coûts pédagogiques et maintien de leur rémunération).**

Selon Hervé Proksch, Président d'OCAPIAT, « *ce partenariat est innovant à double titre :*

- *d'abord, car il permet une action concrète et concertée entre deux organisations issues de la dernière réforme de la formation professionnelle ;*
- *ensuite, car il fait le lien entre différents sujets majeurs comme la reconversion professionnelle, le développement des compétences et l'attractivité des métiers.*

*Les résultats obtenus illustrent l'intérêt et la pertinence de cette démarche qui permet de faire un lien étroit entre la logique individuelle de reconversion, et les enjeux collectifs de développement des compétences pour occuper des emplois disponibles. »*

René Ancelin, Président de Transitions Pro PACA rebondit : « *Ce partenariat est le symbole de la force de l'ancrage local du paritarisme. Notre connaissance fine des besoins en main d'œuvre nous a permis d'agir rapidement et efficacement. Transitions Pro PACA a déjà engagé environ 1 million d'euros pour 44 projets déjà aboutis et de potentiellement plusieurs dizaines de projets supplémentaires en cours de réalisation. Cet accord ambitieux et innovant est une fierté, non seulement pour Transitions Pro PACA mais pour l'ensemble du réseau des Transitions Pro. Nous saluons cette initiative d'OCAPIAT, premier OPCO à s'être montré en capacité de financer des parcours de personnes non issues des branches représentées. Nous espérons que cela incitera d'autres OPCO à faire de même.* »

Jérôme Volle, Secrétaire général d'OCAPIAT ajoute : « *Cette convention partenariale répond à nos ambitions communes et il y a complémentarité des financements. L'objectif est de faciliter la transition des salariés en permettant de co-financer des actions de formations certifiantes pour l'exercice de métiers en tension dans un ou plusieurs secteurs professionnels identifiés par OCAPIAT, en agriculture et en agroalimentaire. Nous avons cofinancé beaucoup de formations de chauffeurs tractoristes, BPREA, BPA forestiers. Nous nous félicitons des résultats et effets produits.* »

Bernard Montoya, Vice-président de Transitions Pro PACA ajoute : « *En agissant au plus près des besoins du territoire par le financement de projets essentiellement agricoles, OCAPIAT et Transitions Pro PACA répondent de manière concrète aux problématiques d'indépendance énergétique et alimentaire qui sont au cœur de l'actualité. Cet engagement est d'autant plus emblématique qu'il permet l'accès à une formation à des personnes parfois peu qualifiées, en effet, plus de 50% des projets financés sont portés par des personnes dont le niveau de formation est inférieur au Bac.* »

#### **Informations clés sur la convention de partenariat signée le 23 novembre 2021 :**

**S'agissant des publics bénéficiaires**, sont éligibles au cofinancement d'OCAPIAT les salariés issus d'entreprises employant moins de 50 salariés (relevant ou pas du secteur Professionnel d'OCAPIAT).  
**S'agissant des actions de formation**, sont éligibles au cofinancement d'OCAPIAT les actions de formation certifiantes débouchant sur des métiers en tension dans un ou plusieurs secteurs professionnels d'OCAPIAT.

**Le montant maximal de la participation financière** relative aux actions de formation, susceptible d'être allouée par OCAPIAT à Transitions Pro PACA dans le cadre du cofinancement des projets de formation éligibles, est de 285 000 €. La participation financière d'OCAPIAT concerne la seule prise en charge plafonnée à 50% des frais pédagogiques dans la limite de 6 000 € par dossier.

#### **Informations clés sur les premiers résultats obtenus (formations achevées au 31 déc. 2021) :**

**44 actions de transition professionnelle financées** pour des salariés ayant un projet de reconversion vers les métiers relevant des branches couvertes par OCAPIAT sont présentées au titre du bilan intermédiaire 2021. Elles ont débuté en 2020 ou 2021 et sont toutes achevées au 31 décembre 2021.

**33.502 heures ont été financées**, dont 6.120 au titre du CPF.

**Le montant total pris en charge par Transitions Pro PACA est de 907.745,42 €, dont 372.016,11 € en coûts pédagogiques cofinancés par OCAPIAT à hauteur de 184.151,18 € (près de 50 %).**

## Témoignages de personnes ayant bénéficié du partenariat Transitions Pro PACA / OCAPIAT pour leur projet de reconversion

### **Fanny, employée de la grande distribution devenue éleveuse de brebis dans les Alpes-Maritimes (06)**

*« Après 4 ans passés en tant qu'employée de supermarché, J'ai obtenu mon BPA à l'école du Merle et j'ai enfin un diplôme qui me correspond. Pour moi, j'ai réussi ma vie, en devenant bergère. Faire un métier qui me passionne et pour lequel je travaille sans jamais regarder la montre, vivre dehors, au gré des saisons et de la météo et être en contact d'animaux est la plus belle chose qui me soit arrivée ! »*

### **Vincent, commerçant salarié devenu maraîcher dans le Vaucluse (84)**

*« J'ai été très bien accompagné par Transitions Pro PACA. 10 jours après la fin de ma formation j'ai créé mon entreprise agricole et ai acquis un hectare de terre sur lequel j'ai installé mon exploitation, je commercialise mes produits depuis un mois et demi et je suis heureux de pouvoir travailler dans un domaine qui me passionne. »*

### **Jonathan, skipper devenu agriculteur (arboriculteur et brebis laitières) dans les Hautes-Alpes (05)**

*« Je suis passé de l'emploi de marin à un emploi salarié, j'effectue mes stages pour me permettre de m'installer en tant qu'agriculteur et je suis salarié depuis février d'une société agricole. C'est un secteur difficile et un nouveau rythme de vie ! »*

### **Valentin, maçon chauffeur devenu agriculteur dans les Hautes-Alpes (05)**

*« Il faut bien réfléchir au projet, bien faire les choses dans l'ordre, étape par étape. Je me suis installé le 1<sup>er</sup> mai 2022 dans ma propre exploitation mon rêve s'est réalisé. Je suis très heureux de ma reconversion, de ma nouvelle vie. »*

### **Nicolas, ambulancier devenu responsable d'exploitation agricole dans les Alpes-Maritimes (06)**

*« J'ai créé mon entreprise en mai 2022 avec un associé. Ma vie a changé, mon mode de vie a changé, je vis de ma passion. Mon exploitation est dans mon village. Je me sens prêt pour débiter grâce à ma formation qui a été très complète. »*

## Témoignage d'un organisme de formation

### **Frédéric Béguel, directeur du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Digne-Carneijane.**

*« La mise en place de partenariats financiers pour soutenir les projets de reconversion ne peut-être qu'un atout à la fois pour dynamiser des filières porteuses d'activités économiques et d'emplois et également pour permettre de nouveaux projets individuels. Ceux-ci sont de plus en plus animés par des questions de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles, d'autonomie... A ce titre la reconversion professionnelle est déjà un élément de réponse et l'agriculture peut être l'opportunité d'un nouveau départ professionnel. Ces personnes en reconversion apportent un regard neuf sur les métiers et les pratiques professionnelles. Elles viennent stimuler la création d'emploi localement et peuvent porter des projets économiques alternatifs qui stimulent l'économie circulaire, sociale et solidaire. »*

## A propos

### **Transitions Pro PACA**

Transitions Pro PACA (ex Fongecif PACA) est l'acteur référent des reconversions professionnelles sur son territoire. Créée en 2020 suite à la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », Transitions Pro PACA est une structure paritaire régionale interprofessionnelle. Elle est dirigée par les partenaires sociaux qui s'engagent en faveur des transitions professionnelles, du développement des compétences et plus généralement de l'emploi dans les territoires. Transitions Pro s'adresse aux salariés qui souhaitent se reconvertir ou obtenir un diplôme au travers de différents dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif Démissionnaire, la VAE, la certification CléA et le dispositif Transitions Collectives.

Contact: Florentin Gonon [f.gonon@transitionspro-paca.fr](mailto:f.gonon@transitionspro-paca.fr) port : 06.42.43.01.51

### **OCAPIAT**

OCAPIAT est l'un des opérateurs de compétences (OPCO) créés par la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018. OCAPIAT s'inscrit dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante ancrée dans les territoires. L'Opco couvre la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.

#### Chiffres clés 2020

Avec près de 179 000 entreprises (et dirigeants non-salariés\*) représentant 1,26 million de salariés dans son champ professionnel, OCAPIAT se caractérise par trois éléments clés :

- 50 branches professionnelles
- 98 % d'entreprises de moins de 50 salariés (et 93 % de moins de 11 salariés)
- 2 % d'entreprises de plus de 50 salariés employant 50 % des salariés du champ professionnel d'OCAPIAT.

\*filière pêche et cultures marines

S'y ajoutent environ 100 000 très petites entreprises sans salarié, pour autant susceptibles de recruter un(e) apprenti(e).

Contact : S. Defrémont port : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet à [presse@ocapiat.fr](mailto:presse@ocapiat.fr)